

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. GUETTY

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir C. BAILLET), M. P PELLOUX-PRAYER

Absent : M. THEVENARD

Convocation et affichage : le 06 février 2023.

La salle de conseil restant ouverte aux publics, la séance est ouverte à 20h32 sous la Présidence de M. Cyril BAILLET, Maire. Le quorum autorisé est atteint (6) et chaque conseiller peut être titulaire de 1 pouvoir. M. Richard GUETTY, est désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal conformément aux articles L2541-6 et L5211-1 du CGCT.

Monsieur BAILLET demande au conseil de bien vouloir ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour : point n° 7 : AUBERGE. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ce point.

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Commissions municipales

Suite à la démission de Nicolas VIALLATTE, certaines commissions municipales ont un poste vacant. Le maire demande des volontaires pour en assumer les tâches.

Commission URBANISME (Urbanisme, BVR et incendie) 20230005

Urbanisme / Voirie / Équipement / Environnement / Bâtiments communaux / Incendie

Les membres de la commission URBANISME sont : Christophe BARNONCEL, Christophe DULONG, Cécilia GEORGES, Richard GUETTY, Héloïse GIBRAT, Franck CALATAYUD et Pascal PELLOUX-PRAYER.

Commission Information et Communication 20230005

Les membres de la commission sont : Héloïse GIBRAT, Pascal PELLOUX-PRAYER et Sylvie MOREL.

Commission Enfance-Scolaire et Association 20230005

Les membres de la commission sont : Cécilia GEORGES, Héloïse GIBRAT et Sylvie MOREL.

Commission finances 20230005

Les membres de la commission sont Christophe BARNONCEL, Franck CALATAYUD et Sylvie MOREL.

Fleurissement et entretien 20230005

Les membres de la commission sont Christophe BARNONCEL et Franck CALATAYUD.

Carte Communale 20230005

Les membres de la commission sont Christophe BARNONCEL et Richard GUETTY.

Ambroisie 20230005

Les membres de la commission sont Christophe DULONG et Richard GUETTY.

Correspondant Défense 20230005

Le correspondant est Richard GUETTY.

Commission électorale 20230005

Le membre de la commission est Christophe DULONG.

CC DOMBES 20230005

Les membres de la commission sont Christophe BARNONCEL et Cyril BAILLET.

CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) 20230006

Les membres du conseil municipal sont : Pascal PELLOUX-PRAYER, Cécilia GEORGES, Sylvie MOREL et Christophe DULONG. Les membres désignés par le maire seront nommés par arrêté.

Commission appel d'offre 20230007

Il s'agit d'une commission obligatoire dans laquelle doivent siéger 3 membres et 3 suppléants.

Pour les TITULAIRES : Christophe BARNONCEL, Sylvie MOREL et Héloïse GIBRAT.

Pour les SUPPLEANTS : Richard GUETTY, Franck CALATAYUD et Cécilia GEORGES.

Délégué Général pour la Protection des Données 20230008

Christophe BARNONCEL est volontaire pour assumer cette fonction.

3. Désignation des délégués des syndicats

20230009

En remplacement de Nicolas VIALLATTE, Cyril BAILLET propose de désigner les représentants de la commune aux différents syndicats dont elle fait partie :

Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA)

Délégué titulaire : Christophe BARNONCEL

Délégués suppléants : Cyril BAILLET et Richard GUETTY

Syndicat des eaux Dombes Côtière

Délégué titulaire : Christophe BARNONCEL

Délégué suppléant : Richard GUETTY

4. Participation au voyage scolaire de l'école de Villars

20230010

Nous avons reçu une demande d'aide financière pour un projet scolaire de l'école élémentaire de Villars au parc des oiseaux. Cyril BAILLET précise que nous avons 9 enfants de la commune qui participeront à ce projet. Les conseillers proposent une aide financière de 150€ au total. Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité de donner 150€ en faveur de l'école élémentaire de Villars les Dombes.

5. Renouvellement du contrat de l'ADAPEI

20230011

Monsieur le maire propose le renouvellement du contrat avec l'ADAPEI de Villars pour la tonte de la commune. Pour mémoire, le contrat 2022 était de 4896€. Pour 2023, le devis est de 4993.92€. Le conseil décide à l'unanimité de renouveler le contrat avec l'ADAPEI pour 2023.

6. MJC : participation aux frais (centre social Colibri) pour l'année 2023

20230012

Suite à la réception d'une facture pour l'aide aux familles de 3€ par journée pour les enfants domiciliés sur la commune de Birieux et fréquentant le centre de loisirs lors des vacances scolaires. Aucune convention n'a été établie avec la MJC (renommée le 24/11/2022 le Centre Social Colibri). Une délibération a été réalisée dans ce sens en 2022. Monsieur le Maire propose au conseil de maintenir sa participation à la MJC pour l'année 2023. Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité de maintenir sa participation à la MJC pour les vacances 2023. Son montant sera donc de 3€ par jour et par enfant, pendant les vacances scolaires, avec un maximum de 20 jours par enfant. Cette déduction est effectuée directement par la MJC.

7. AUBERGE

Suite aux différentes visites et échanges avec les candidats pour la reprise de l'auberge, Christophe BARNONCEL et Cyril BAILLET proposent au conseil de mettre en place un loyer progressif pour les futurs repreneurs de l'auberge afin de faciliter l'installation et laisser le temps aux repreneurs d'atteindre un rythme de croisière.

900€/mois HT la 1ère année

1100€/mois HT la 2ième

1300€/mois HT la 3ième

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité la mise en place de ce loyer progressif.

8. Questions diverses

- Devanture mairie : Cyril BAILLET présente le premier devis (SIGNARAMA) reçu pour le changement de la devanture de la mairie. Après plusieurs échanges, les conseillers proposent de contacter le Ferronnier de Birieux pour lui demander un devis.
- Comité d'animation : Cyril BAILLET explique aux conseillers que le comité d'animation souhaite organiser, en collaboration avec l'ensemble du conseil municipal, un repas champêtre au cours du mois de Juin.

Tous les points étant traités, le maire lève la séance à 22h02.

Le Secrétaire de Séance
M. Richard GUETTY



Le Maire
M. Cyril BAILLET

